



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création du centre romand hospitalo-universitaire de neurochirurgie

Les Etats de Vaud et de Genève ont annoncé une nouvelle coopération dans le domaine hospitalier: la création du Centre romand hospitalo-universitaire de neurochirurgie. Il regroupe les activités spécialisées des services de neurochirurgie du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) afin de mettre en commun les compétences professionnelles et les moyens dédiés aux soins, à l'enseignement et à la recherche mis à disposition par ces hôpitaux.

Face au développement toujours plus rapide des technologies médicales de pointe et la nécessité d'obtenir une masse critique adéquate (nombre de patients suffisant pour rester performant), le Centre romand hospitalo-universitaire de neurochirurgie vise une optimisation et une répartition des activités sur les deux sites hospitaliers de Genève et de Lausanne.

La répartition est centrée sur une prise en charge qualitative des patients selon une organisation par filières de patients sur le plan romand. Le centre repose sur la répartition suivante :

- Les HUG sont le site de référence pour la neurologie vasculaire
- Le CHUV est le site de référence pour la neurologie fonctionnelle
- Les soins pré- et postopératoires, ainsi que les soins de proximité restent assurés par chaque site.

Le nouveau Centre romand de neurochirurgie sera dirigé, dès le 1er octobre 2007, comme suit :

- Directeur du Centre : Professeur Marc Levivier, avec rang de chef de service au CHUV, professeur ordinaire des universités de Lausanne et Genève. Il dispense ses

activités chirurgicales et de direction sur les deux sites.

- Directeur adjoint du Centre : Professeur Karl Schaller, avec rang de chef de service aux HUG, professeur ordinaire des universités de Lausanne et de Genève. Il dispense ses activités chirurgicales et de directeur adjoint sur les deux sites.

Le comité de gestion du Centre sera composé des principaux spécialistes en neurochirurgie au sein des deux hôpitaux. Il sera désigné par le comité de l'Association Vaud-Genève.

La direction du Centre élaborera le plan stratégique du Centre concernant l'organisation des soins, l'enseignement et la recherche, de même que les projets de service de la neurochirurgie du CHUV et des HUG. Ce plan stratégique sera approuvé par le comité de l'Association Vaud-Genève et s'inscrira dans les plans stratégiques des deux hôpitaux universitaires.

Après trois ans de fonctionnement, une évaluation du centre portant sur la pertinence de son but et l'atteinte de ses objectifs sera effectuée sous l'égide du comité de l'Association Vaud-Genève. Sur la base des résultats de cette évaluation et à l'échéance de la loi expérimentale concernant la création du Centre romand de neurochirurgie, il sera décidé de l'opportunité de confirmer la poursuite des activités.

Depuis sa création en 1993, l'Association Vaud-Genève développe des collaborations entre les deux Hôpitaux universitaires dans le but de mettre en place une médecine universitaire performante en réunissant des ressources humaines et matérielles, et de maîtriser les coûts le mieux possible. L'objectif de ces développements médicaux de pointe communs est d'offrir à la population romande la quasi-totalité des soins hautement spécialisés et d'améliorer la qualité générale des soins, la formation et la recherche universitaire dans le bassin lémanique.

Avec le départ à la retraite des deux responsables de la neurochirurgie à Lausanne et à Genève, la situation se prête à revoir l'organisation de la neurochirurgie Vaud-Genève.

Les deux hôpitaux universitaires CHUV et HUG peuvent s'appuyer sur une longue expérience de collaboration en matière de neurochirurgie, remontant à 1994 avec la création d'un département Vaud-Genève de la neurochirurgie. Celui-ci a été dissous avec le rejet du " Réseau hospitalo-universitaire de Suisse occidentale " (RHUSO) par le peuple genevois en 2000. La nouvelle stratégie de l'Association Vaud-Genève consiste

alors à regrouper certaines disciplines médicales de pointe dans un même réseau, sous forme de centres, programmes ou conventions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 février 2007

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

HUG : Therese Legerer, 022 372 60 06 CHUV : Fabien Dunand, 021 903 22 59